

PLAIDOYER DE L'ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES
DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

COP 28



Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

Pourquoi participer à la COP28?

Nous savons que cette année, la COP se déroulera à Dubaï, aux Émirats arabes unis, un des 10 plus grands producteurs de pétrole au monde¹. Nous savons aussi que le pays a confié la présidence de la COP au président-directeur général (PDG) de la Compagnie nationale pétrolière d'Abou Dhabi. Dans un tel contexte, alors que les lobbyistes du secteur pétrolier et gazier avaient déjà investis avec force la COP27 (leur nombre était d'ailleurs en hausse de 25 % par rapport à la COP26 de Glasgow), on peut s'attendre à ce qu'ils soient présents en plus grand nombre encore à la COP28.

Alors, sachant tout cela, pourquoi l'AQOCI² a-t-elle décidé de participer à la COP28?



Trois raisons principales guident notre participation

1

Occuper l'espace de la COP28 pour ne pas laisser justement toute la place et le pouvoir aux lobbyistes du secteur pétrolier et gazier. Il est impératif que la société civile occupe l'espace de la COP pour faire entendre les voix plurielles et mettre de l'avant des perspectives critiques. L'AQOCI participera donc à la COP avec le Réseau action climat Canada, ce qui lui permettra d'appuyer leurs revendications.

2

Amplifier les revendications des groupes des pays du Sud global les plus affectés par les impacts des changements climatiques. Pour ce faire, nous tiendrons plusieurs activités permettant d'amplifier les revendications de cinq partenaires des pays du Sud global de l'AQOCI.

3

Favoriser la participation active des jeunes. C'est notamment par le biais de la délégation jeunesse de l'AQOCI à la COP28, et leur participation active dans plusieurs activités, que les revendications des jeunes pourront se faire entendre.

L'AQOCI approche les négociations climatiques internationales depuis une perspective de justice climatique féministe. Nous considérons que la crise climatique est non seulement un problème environnemental et climatique, mais aussi un problème de justice sociale complexe aux croisements de plusieurs systèmes d'oppression (sexisme, racisme, colonialisme, extractivisme, capacitisme, etc.). C'est en plaçant au centre des décisions et des actions, les populations les premières concernées et les plus vulnérabilisées aux effets de la crise climatique qu'une transition juste, équitable et inclusive pour tous et toutes pourra être atteinte.

Ce document de plaidoyer a été conçu en grande partie à partir des revendications politiques des partenaires des pays du Sud global de l'AQOCI. Les partenaires impliqués dans cette démarche sont le Congo Basin Conservation Society (CBCS-Network), le Comité de coordination des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA), le Réseau latino-américain pour la justice économique et sociale (LATINDADD), la Coalition populaire pour la souveraineté alimentaire (PCFS) et Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE) Sénégal.

Revendications pour la **COP28**

De manière générale, l'AQOCI demande aux États ayant le plus contribué à la crise climatique, y compris le Canada et le Québec, de reconnaître leur contribution excessive aux émissions de gaz à effet de serre et de faire leur juste part sur le plan de la réduction de leurs émissions et en matière de financement climatique international.

Dans le cadre de la COP28, nous visons plus particulièrement à amplifier les revendications des réseaux de la société civile basés en Amérique latine, en Afrique et en Asie, appuyer les revendications du Réseau action climat Canada et soutenir les revendications des jeunes, des femmes et des groupes autochtones.



1 Transformer les systèmes alimentaires et agricoles en abandonnant les combustibles fossiles au profit de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire

Cette revendication est portée par la [Coalition populaire pour la souveraineté alimentaire \(PCFS\)](#) et soutenue par l'AQOCI.

La PCFS est un réseau international de divers groupes de base de petit·e·s producteur·trice·s alimentaires, en particulier d'organisations de paysan·ne·s et d'organisations non gouvernementales (ONG) qui les soutiennent, travaillant en faveur de la souveraineté alimentaire.

Le système alimentaire dominant à l'heure actuelle est contrôlé en grande partie par des multinationales et fait la promotion de la monoculture, de circuits longs, et de pesticides et d'engrais chimiques fabriqués à partir de combustibles fossiles : des éléments qui affectent négativement non seulement le climat et l'environnement, mais aussi la santé et la production alimentaire.

À la COP28, nous demandons aux États de prendre des mesures pour transformer nos systèmes alimentaires :

- ▶ En donnant la priorité à la production locale pour les besoins domestiques dans une perspective de souveraineté alimentaire;
- ▶ En s'engageant à éliminer les combustibles fossiles;
- ▶ En faisant la promotion de l'agroécologie, une approche communautaire de la production qui intègre les connaissances et les pratiques locales, autochtones et scientifiques afin de préserver la terre, la nature et les populations.



2 Fournir un financement climatique équitable pour la région de l'Amazonie

Cette revendication est portée par le [Réseau latino-américain pour la justice économique et sociale \(LATINDADD\)](#) et soutenue par l'AQOCI.

LATINDADD est un réseau composé d'institutions et d'organisations sociales des pays d'Amérique latine qui s'efforcent de résoudre les problèmes découlant de la crise systémique et de créer les conditions nécessaires à la mise en place d'une économie au service de la population, dans laquelle les droits économiques, sociaux et culturels sont respectés.

L'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) ne génèrent que 11 % des émissions mondiales de gaz polluants à l'origine de la crise climatique. Cependant, il s'agit d'une région très vulnérabilisée à ses impacts, qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour y faire face et être plus résiliente. De même, classés par la Banque mondiale dans la catégorie des pays à revenu moyen ou élevé, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont un accès limité aux financements concessionnels et aux solutions d'allègement de la dette.

La dette publique des pays amazoniens atteint des niveaux similaires à ceux observés au début des années 2000, avant les processus d'allègement de la dette multilatérale. Il est très alarmant de constater que plus de 80 % du financement climatique atteint la région par le biais de prêts, dont la majorité sont non concessionnels, ce qui augmente la dette extérieure des pays qui sont encore plus vulnérabilisés à la crise climatique et dont les créanciers portent la principale responsabilité de ce problème mondial.

À la COP28, nous demandons aux États :

- Une réforme de l'architecture du financement climatique de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui devrait promouvoir le financement non remboursable et hautement concessionnel pour les pays à faible et moyen revenu, à partir de sources publiques et en plus de l'aide publique au développement (APD), et avec de nouvelles fenêtres d'accès direct pour les populations les plus vulnérables au climat, en particulier pour l'adaptation et pour couvrir les pertes et les dommages;
- L'allègement de la dette afin de dégager des ressources pour financer l'adaptation et la conservation de l'Amazonie.



3 Mobiliser des ressources financières pour la protection des forêts du bassin du Congo et appuyer un mécanisme de financement souple et innovant en faveur des populations autochtones et la société civile

Cette revendication est portée par le [Congo Basin Conservation Society \(CBCS-Network\)](#) et soutenue par l'AQOCI.

Le CBCS-Network est une organisation philanthropique de droit congolais qui est soucieuse de participer activement à l'atteinte des objectifs du développement durable par la mobilisation des forces dans un mouvement d'ensemble mettant en avant les efforts conjugués des acteurs œuvrant dans la région par la suppression des barrières régionales entre les producteurs des services écosystémiques et les consommateurs dans le Bassin du Congo.

Le bassin du Congo est l'un des endroits les plus importants au monde pour aider à réduire les effets des changements climatiques, stockant même davantage de carbone que l'Amazonie³. D'une superficie estimée à 237 millions d'hectares par le CBCS-Network, les forêts du bassin du Congo s'étendent à travers six pays, soit le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon. Alors que la préservation de ce « poumon de l'Afrique » est vitale pour l'avenir non seulement de l'Afrique mais du monde entier, le taux de déforestation dans la forêt du bassin du Congo a augmenté à un rythme alarmant ces dernières années.⁴

À la COP28, nous demandons aux États de :

- Mobiliser des ressources financières pour la protection des forêts du bassin du Congo et d'appuyer un mécanisme de financement souple et innovant en faveur des populations autochtones et la société civile.



4 Mettre en place un mécanisme clair et contraignant pour le financement des pertes et préjudices

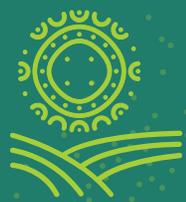
Cette revendication est portée par l'organisation Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE) Sénégal et soutenue par l'AQOCI.

Jeunes volontaires pour l'environnement est une ONG créée en 2001 et qui a principalement pour mission de protéger l'environnement, d'assurer une justice sociale à tous et toutes et de promouvoir le développement durable. Elle dispose de 32 branches locales au Sénégal, 25 représentations nationales en Afrique et plus de 1000 membres.

L'accord sur la création d'un nouveau fonds pour financer les pertes et préjudices subis par les pays vulnérables durement touchés par les inondations, les sécheresses et autres catastrophes climatiques a peut-être été le plus grand succès de la COP27 qui s'est tenue en Égypte en 2022. En effet, quand des catastrophes climatiques se produisent, les pays vulnérabilisés aux changements climatiques ne devraient pas être pris en otage par des actes de charité aléatoires, mais bénéficier d'un mécanisme de soutien financier équitable et automatique s'appuyant sur le principe selon lequel ceux qui ont le plus contribué à la crise climatique doivent payer pour les dommages causés dans les pays les moins responsables et les plus durement touchés.⁵

À la COP28, nous demandons aux États de :

- S'entendre sur l'opérationnalisation de ce fonds qui devrait être intégré au mécanisme financier de la CCNUCC et qui devrait donner la priorité aux subventions plutôt qu'aux prêts.⁶



5 Reconnaître le rôle clé des peuples et territoires autochtones dans la préservation des écosystèmes et dans les solutions face à la crise climatique

Cette revendication est portée par le Comité de coordination des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA) et soutenue par l'AQOCI.

COICA regroupe neuf organisations autochtones amazoniennes d'Équateur, de Bolivie, du Brésil, de Colombie, de Guyane, du Pérou, du Suriname et du Venezuela. Elle représente environ 511 peuples amazoniens qui vivent dans une zone couvrant environ 240 millions d'hectares de forêt et est considérée comme la plus grande organisation autochtone au monde.

L'Amazonie est considérée comme le cœur biologique de notre planète puisqu'elle régule le climat mondial, entre autres avantages; cependant, elle est soumise à des pressions constantes, avec des implications négatives pour la planète. La disparition des écosystèmes amazoniens a des répercussions multidimensionnelles sur la planète et sur les peuples autochtones qui l'habitent et la protègent. Les conventions internationales et nationales relatives à l'environnement et à la biodiversité ont systématiquement négligé le rôle des peuples autochtones, privant l'humanité des pratiques et des connaissances ancestrales pour lutter contre les changements climatiques⁷.

Il est primordial que les conventions internationales et nationales reconnaissent le rôle clé des peuples autochtones dans la préservation des écosystèmes et dans les solutions face à la crise climatique.

À la COP28, nous demandons aux États :

- D'élargir les droits et les territoires autochtones, ce qui permettrait d'atténuer la crise climatique et celle de la biodiversité, puisque 80 % de la biodiversité mondiale restante se trouve dans ces territoires⁸.

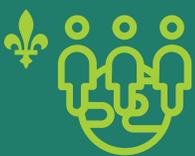


6 Assurer une représentation plus importante dans la gouvernance climatique des populations les plus affectées par la crise climatique

La notion de gouvernance climatique mondiale a été officiellement reconnue en 1992 dans la CCNUCC. Cependant, force est de constater qu'il existe un manque de représentation flagrant dans la gouvernance climatique des populations les plus affectées par les changements climatiques (jeunes, femmes, peuples autochtones, membres des communautés racisées, personnes LGBTQI2S+ et personnes vivant avec un handicap). Pourtant, la participation de ces populations est essentielle. Premièrement, ils et elles sont des acteurs et des actrices de changement importants mobilisés pour la justice sociale, environnementale et climatique. Deuxièmement, leur rôle est déterminant pour faire avancer les engagements des États en matière d'action climatique. Et troisièmement, dans le cas des peuples autochtones, ils sont des protecteurs de première ligne de l'environnement et de la biodiversité mondiale.

À la COP28, nous demandons :

- Aux États de soutenir la participation active de ces groupes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques climatiques pour assurer une gouvernance climatique inclusive et représentative.
- Aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir la participation active, au même titre que celle des femmes est promue, d'autres groupes davantage touchés par les changements climatiques, dans les instances de décision et de négociation en matière d'action climatique (incluant les jeunes, les Autochtones, les communautés racisées, les travailleuses et les travailleurs, les personnes LGBTQI2S+, les personnes vivant avec un handicap, etc).



7 Créer un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale du Québec

Les jeunes d'aujourd'hui et de prochaines générations devront composer avec les conséquences néfastes des changements climatiques alors qu'ils y ont peu contribué. Il est primordial que les jeunes soient consulté-e-s sur les décisions politiques qui influencent les plans d'action des États en matière environnementale⁹. En avril 2022, une motion transpartisane a été votée unanimement, engageant le gouvernement du Québec à examiner la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat, dans un processus horizontal, inclusif, participatif et transparent. Ce comité permettra de favoriser un dialogue intergénérationnel significatif sur le climat.

À la COP28, nous demandons au gouvernement du Québec de :

- Passer de la phase de recherche à la phase de création du comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale. Un comité indépendant, représentatif et adéquatement financé.



8 Améliorer la qualité du financement climatique du Canada

Le rapport 2023 du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) constate que les besoins de financement des pays en développement en matière d'adaptation sont 10 à 18 fois plus importants que les flux de financement public international et que les progrès en matière d'adaptation au climat ralentissent alors qu'ils devraient s'accélérer pour aller de pair avec les conséquences croissantes des changements climatiques.¹⁰

Les engagements du Canada en matière d'adaptation sont évalués à 33 % à l'heure actuelle.¹¹ Même si nous avons été heureux et heureuse de constater la décision du Canada d'accroître cet engagement à 40 %, c'est encore insuffisant pour répondre aux besoins.

À la COP28, nous demandons au gouvernement du Canada de s'engager à augmenter la part de son financement climatique dédié à l'adaptation à 50 %.

Un autre aspect important de la qualité du financement climatique est la part de financement octroyée sous forme de subventions plutôt que sous forme de prêts. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), plus de 70 % du financement public destiné à la lutte contre les changements climatiques dans le monde prend la forme d'une dette et est principalement consacré à l'atténuation des changements climatiques¹² (plutôt qu'à l'adaptation). Pour la période 2015-2021, seulement 34 % du financement climatique canadien a été offert sous forme de subventions. L'engagement du Canada à accroître cette proportion à 40 % est insuffisant pour permettre aux pays des Suds de lutter et s'adapter aux impacts des changements climatiques sans continuer de s'endetter.

À la COP28, nous demandons au gouvernement du Canada de s'engager à augmenter la part de son financement climatique versé sous forme de subvention à 75 % d'ici 2025.



9 Favoriser un plus grand et un meilleur accès des groupes de femmes des pays du Sud global au financement climatique

Les groupes de femmes ne sont pas seulement parmi les plus affectées par les changements climatiques, elles sont également des actrices importantes de changements dans les initiatives d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Il est essentiel que les projets de lutte contre les changements climatiques et leur financement reflètent les priorités et les besoins des femmes. Il est donc important, d'une part, de promouvoir le financement climatique qui prend en considération les dimensions du genre dans les programmes d'atténuation et d'adaptation au climat.

Les dimensions du genre doivent également être considérées en relation avec l'intersection d'autres facteurs identitaires tels que l'âge, l'orientation sexuelle, la religion, la classe, le handicap, l'origine ethnique, etc. D'autre part, il est primordial d'augmenter l'accès au financement pour les groupes de femmes qui luttent pour une plus grande justice sociale, environnementale et climatique. L'accès au financement climatique doit garantir un financement flexible adapté aux différents contextes, réalités et besoins des groupes de femmes dans des pays du Sud global. Il doit inclure les groupes de femmes dans les processus décisionnels relatifs au financement, par exemple, dans l'élaboration des critères de financement et d'allocation des fonds pour les projets de lutte contre la crise climatique. Il doit également assurer une reconnaissance des savoirs, connaissances, expertises et expériences vécues des femmes, et ce, dans leur pluralité. Assurer un plus grand accès au financement climatique par les groupes des femmes des pays du Sud global permettra d'améliorer l'adaptation des femmes aux changements climatiques.

À la COP28, nous demandons au gouvernement du Canada et du Québec de :

- S'engager à augmenter l'accès et rendre plus flexible le financement climatique des groupes de femmes des pays du Sud global.



10 Rehausser les cibles de réduction des gaz à effet de serre au Canada et au Québec de manière à refléter leur juste part dans la lutte contre la crise climatique

Les États ayant le plus contribué à la crise climatique doivent assumer leur juste part dans l'effort climatique au niveau international. D'un côté, cela signifie de contribuer au financement de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques des pays du Sud global, ainsi qu'au fonds sur les pertes et les préjudices. D'un autre côté, cela signifie également qu'ils doivent réduire leurs propres émissions de gaz à effet de serre de manière à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius.

À la COP28, nous demandons :

- Au gouvernement du Canada de rehausser sa cible afin de réduire les émissions sur son territoire d'au moins 60 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030;¹³
- Au gouvernement du Québec de rehausser sa cible afin de réduire les émissions sur son territoire de 65 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2030.¹⁴

Références

- 1 Géo. 2023. Quels pays sont les plus gros producteurs de pétrole du monde? <https://www.geo.fr/geopolitique/quels-pays-sont-les-plus-gros-producteurs-de-petrole-du-monde-213386>
- 2 L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), regroupe plus de 70 organismes de coopération internationale (OCI) de 14 régions du Québec, au Canada, qui œuvrent, à l'étranger et localement, pour un développement durable et humain. www.aqoci.qc.ca
- 3 PNUE. 2023. Des écosystèmes essentiels : les tourbières du bassin du Congo. <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/des-ecosystemes-essentiels-les-tourbieres-du-bassin-du-congo>
- 4 Greenpeace. 2023. Protéger le bassin du Congo. <https://www.greenpeace.org/africa/fr/agir/congobasinforest/>
- 5 Oxfam. 2022. L'heure des comptes : pour un financement équitable des pertes et dommages dans un contexte d'escalade des impacts climatiques. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621382/bp-fair-finance-loss-and-damage-060622-summ-fr.pdf>
- 6 Réseau action climat France. 2023. Une année semée d'embûches pour les négociations climat – retour sur les intersessions de Bonn. <https://reseauactionclimat.org/une-annee-semee-dembuches-pour-les-negociations-climat-retour-sur-les-intersessions-de-bonn/>
- 7 Quintanilla, Marlene, Carmen Josse, Alicia Guzmán León. 2022. La Amazonía a contrarreloj : un diagnóstico regional sobre dónde y cómo proteger el 80% al 2025. <https://amazonia80x2025.earth/>
- 8 IPCC. 2022. Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press.
- 9 Oxfam-Québec. 2021. Plaidoyer des générations futures. Pour l'action climatique au Québec et au Canada. <https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2021-cop26-generations-futures-plaidoyer-action-climatique.pdf>
- 10 PNUE. 2023. Rapport 2023 sur le déficit de l'adaptation au climat. <https://www.unep.org/fr/resources/rapport-2023-sur-le-deficit-de-ladaptation-au-climat>
- 11 AidWatch Canada. 2023. Summary of Canada's Climate Finance Data. <https://aidwatchcanada.ca/wp-content/uploads/2023/10/November-2023-Summary-of-Climate-Finance-Data.pdf>
- 12 CNUCED. 2023. La dette mondiale et les crises climatiques sont étroitement liées : Voici comment faire face aux deux. <https://unctad.org/fr/news/la-dette-mondiale-et-les-crisis-climatiques-sont-etroitement-liees-voici-comment-faire-face>
- 13 Réseau action climat Canada. 2021. Un plan pour les gens : les balises pour évaluer les engagements climatiques internationaux du Canada en prévision de la COP26. <https://climateactionnetwork.ca/wp-content/uploads/2021/06/Un-plan-pour-les-gens-Les-balises-pour-evaluer-les-engagements-climatiques-internationaux-du-Canada-en-prevision-de-la-COP26.pdf>
- 14 Oxfam Québec. 2021. COP26 : François Legault doit faire ses devoirs sur le climat. <https://oxfam.qc.ca/cop26-quebec-climat/>



Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

aqoci.qc.ca

